



**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE
du 17 décembre 2019**

**CONTRIBUTION DU CESER SUR TROIS OUTILS BUDGETAIRES EMERGENTS :
LES OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES,
LE BUDGET SENSIBLE AU GENRE, LE BUDGET PARTICIPATIF**

Rapporteur : Yves BAILLEUX-MOREAU

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil économique, social, environnemental régional (CESER), réuni en Assemblée plénière, le 17 décembre 2019, examine une contribution, fruit d'une auto-saisine de l'institution, sur trois outils budgétaires émergents dans la pratique des collectivités et de l'Etat : les obligations vertes et sociales, le budget sensible au genre, le budget participatif, qui tentent d'apporter des réponses appropriées à des enjeux nouveaux. Cette contribution, portée par la commission Finances du CESER, se propose d'explorer la pertinence et les limites de ces nouveaux outils. Elle sera rapportée devant l'Assemblée plénière par M. Yves BAILLEUX-MOREAU.

LES OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES

Les obligations sont des dispositifs de levée de fonds alternatifs à l'emprunt bancaire, qui permettent aux États, aux collectivités et aux entreprises de démarcher directement des investisseurs des marchés financiers, qui sont dédiés à des finalités précises. Les obligations vertes sont destinées à financer des opérations d'investissement qui contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique ; les obligations sociales financent des opérations qui contribuent à l'amélioration de la condition sociale des populations.

La Région Occitanie a émis en 2018 pour 200 millions d'euros d'obligations vertes et sociales, pour financer son action territoriale sur ces deux sujets. Il s'agit d'une démarche innovante, que peu de collectivités mettent en œuvre. Cela nécessite en effet une ingénierie financière exigeante et un niveau d'investissement suffisant pour garantir une visibilité internationale de la collectivité. La collectivité expose aussi sa réputation financière et sa fiabilité, car elle est alors soumise à un « reporting » public à différents stades de la procédure, qui n'est pas moins qu'une évaluation de son action.

LE BUDGET SENSIBLE AU GENRE : une première en Occitanie

Le budget sensible au genre est une démarche qui vise à repérer et à corriger l'impact éventuellement défavorable des subventions et autres financements publics sur les inégalités entre les femmes et les hommes. Si une collectivité subventionne, par exemple, des clubs sportifs ou des sportifs de haut niveau, combien de femmes en bénéficient-elles en comparaison des hommes ? Si la réponse montre que seuls des sportifs de haut niveau ou des clubs sportifs masculins reçoivent des aides de la collectivité, cette dernière contribue, malgré elle, à pérenniser et à aggraver les inégalités dont sont victimes les femmes par rapport aux hommes dans la société. Le budget sensible au genre est ainsi un outil qui est au service de la construction d'une société plus juste et plus équitable.

Le CESER préconise à la Région Occitanie de s'emparer de cet outil, à titre expérimental, pour examiner l'impact de ses aides financières précisément en faveur des clubs ou des équipements sportifs, ou des sportifs de haut niveau, ainsi que des aides à l'installation qu'elle accorde aux agriculteurs et aux agricultrices qui ne sont pas éligibles à la dotation jeunes agriculteurs (DJA).

LE BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un outil de démocratie participative. Il s'agit, pour une collectivité, d'associer sa population à la proposition de projets que celle-ci souhaite voir financer par la collectivité dans un domaine d'action particulier. La Région Occitanie a ainsi mis en œuvre plusieurs budgets participatifs. Elle souhaite consacrer à cette démarche 1% de son budget d'investissement.

Les lycéens d'Occitanie ont ainsi été invités à proposer des aménagements ou des opérations d'amélioration de la vie de leur lycée. Ils ont dû pour cela faire campagne pour défendre leur projet et pour convaincre de sa pertinence, car le choix des projets est soumis à un vote démocratique. De même, l'ensemble de la population d'Occitanie est invitée à proposer des projets en faveur de la montagne sur le site internet de la Région Occitanie, dans le cadre de son Plan montagne, qui concerne les Pyrénées et le Massif central. Un autre projet de budget participatif « Ma solution pour le climat ». La Région souhaite ainsi associer la population d'Occitanie à la définition de son action territoriale.

(La contribution du CESER sur ces sujets sera téléchargeable sur son site internet www.ceser-occitanie.fr dans la rubrique « Travaux », dans les jours qui suivront sa présentation en Assemblée plénière du 17 décembre 2019).